



Direction générale
des services

Arrêté du Président

DGA Aménagement du territoire
Pôle des Routes et des Mobilités
Agence Haut Languedoc
7 Route d'Artenac
34220 Saint-Pons de Thomières
Téléphone. 04 67 67 39 50

Affaire suivie par Bugnard Jean Luc
Références RD 14 PR 26+950

Objet : DGA AT – interdiction de circulation – RD 14 – Mons la Trivalle, Vieussan, Roquebrun

Le président du Conseil départemental de l'Hérault,

Vu l'article L 3221-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route et notamment le livre 4 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de M. le président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande de l'entreprise CEREMA en date du 03/02/2025, qui va effectuer des travaux d'auscultation électromagnétique des câbles pour le compte du CD34 ;

Considérant l'obligation de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des ouvriers,

Arrête

Article 1:

La circulation de tous les véhicules sur la RD 14 du PR 26+900 au PR 27+000 (pont de Tarassac) sur les communes de Mons la Trivalle, du 11/02/2025 au 13/02/2025 de 8h15 à 17h00, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :

- Route barrée

Article 2:

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).

Cette signalisation sera mise en place et entretenue 24/24, 7J/7J par l'agence technique Haut Languedoc.

Article 3:

Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par l'entreprise chargée des travaux, il sera également publié par voie électronique sur le site de la collectivité : <https://herault.fr>

Article 4:

Monsieur le Directeur de l'agence technique départementale Haut Languedoc est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président du conseil départemental
Et par délégation
le Directeur de l'agence technique
départementale Haut Languedoc

Pour le Chef d'Agence
L'Adjoint,



Gilles Gualtieri

Diffusion
Madame la Maire de Mons la Trivalle
M. le(s) maire(s) de Vieussan Roquebrun
EDSR 34,
Hérault Transports,
CODIS 34,